Théâtre dans la rue

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 232

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1027757

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Un «couac» patriotique

« En vue d'assurer l'efficacité de notre défense nationale militaire, et se fondant sur l'article 57 de la Constitution fédérale, les citoyennes et citoyens soussignés demandent à l'Assemblée fédérale :

— de prendre toutes dispositions utiles pour que l'armée reste en mesure de garantir l'indépendance et la neutralité suisses, de tenir le pays à l'écart de conflits militaires et de s'opposer avec succès à des attaques ;

— d'examiner si les moyens dont l'armée dispose aujourd'hui lui permettent encore de remplir sa mission et, au besoin, de redonner à ces moyens l'ampleur nécessaire ;

— de faire en sorte que l'aptitude au combat de l'armée soit améliorée par toutes les voies praticables dans les limites de nos possibilités et que l'on obtienne de chaque arme un rendement maximal.

Les signataires de la pétition attendent en particulier des Chambres fédérales qu'elles accordent les crédits indispensables à la contribution militaire de la Suisse au maintien de la paix. »

Objectif : 600 000 signatures

Le texte de cette pétition (présentée à la presse le vendredi 19 janvier dernier) est bien fait, par le caractère totalement équivoque des propositions qu'elle contient, pour entraîner l'adhésion du plus grand nombre. Et en effet, les promoteurs de cette action, placée sous le signe de la réaction contre les mouvements subversifs et contestataires qui ont pénétré, ces dernières années, jusqu'aux écoles de recrues, espéraient bien recueillir rapidement 600 000 signatures.

Assez pour prouver que la « majorité silencieuse », lorsqu'elle est sollicitée de se prononcer sur une des valeurs fondamentales de notre démocratie, sait encore prendre la parole.

Autant le dire tout de suite, l'entreprise se solde par un échec : au 1er juin, le comité de lancement de la pétition (dont font partie, tant M. Henri Schmitt, que Friedrich-T. Wahlen ou le colonel commandant de corps Alfred Ernst, aux côtés de quelque 53 têtes du patronat helvétique) n'avait reçu que 150 000 signatures, soit un peu plus du tiers du score des amis de la cavalerie.

Et pourtant la récolte des signatures a été menée au rythme des grandes manœuvres par la Société suisse des sous-officiers (comités cantonaux, régionaux et locaux) qui pouvait compter au départ sur les 120 000 membres des associations militaires helvétiques, fermement engagées dans l'opération.

Délai repoussé

Le délai fixé pour la fin de la campagne, à l'origine à fin avril, a été repoussé à fin juin. L'obstination des organisateurs finira certainement par être payante, mais ces mois laissent d'ores et déjà un goût amer dans la bouche des protagonistes de cette affaire. Rudolf Graf, le secrétaire de l'Association suisse des sous-officiers, aux premières lignes depuis six mois, ne cache pas son désenchantement ; ne vient-il pas de déclarer à un journaliste de la « National Zeitung » que « l'esprit d'initiative et les idées » avaient fait cruellement défaut à ses troupes ?

A l'origine de ce « couac », selon les observateurs qualifiés de la chose militaire, le durcissement des critiques émises contre l'armée et leur propagation à une large échelle dans notre pays, un scepticisme général face aux dépenses militaires né des grandes controverses budgétaires de ces dernières années, une lassitude, chez le plus grand nombre, face aux déclarations de principe en la matière, lassitude que n'ont pas su vaincre les auteurs de la pétition, malgré leur ambition avouée de faire vibrer, par leurs professions de foi sur mesure, la corde la plus sensible de l'Helvète.

VAUD

Théâtre dans la rue

La Fête à Lausanne sera précédée d'une semaine de représentations de théâtre à La Cité, sur des emplacements propices, par la tranquillité et leur décor naturel, à de telles représentations.

Cet effort a pour but d'équilibrer la fête et de mieux assurer son poids culturel.

L'expérience, déjà rôdée l'an passé lors des Fêtes de La Cité, mérite succès.

Le programme, où se retrouvent professionnels et amateurs, est de qualité.

C'est une occasion pour le théâtre de trouver un large public, une occasion pour des passants de rencontrer le théâtre.

Les pollueurs seront les payeurs

Les pollueurs seront les payeurs ! C'est ce qu'a réclamé la Communauté internationale de travail des usines à eau du bassin hydrologique du Rhin après une réunion à Düsseldorf.

Le président de l'association et ancien directeur des usines à eau Thyssen à Hamborn, Günther Kopf, a déclaré que les taxes à payer par les entreprises industrielles devaient être suffisamment élevées pour qu'elles « perdent le goût de rejeter dans le Rhin des eaux usées non épurées ».

L'année dernière, près de 250 000 tonnes de matières polluantes ont été charriées par les eaux du Rhin, dont 2000 tonnes de plomb, 3000 tonnes de chrome et 12 500 tonnes de zinc.

Le professeur Heinrich Sontheimer, de Karlsruhe, a déclaré pour sa part que dans cinq ans le Rhin risquait d'être pollué à ce point qu'il serait impossible de l'utiliser pour l'approvisionnement en eau potable des 20 millions de personnes qui vivent dans son bassin hydrologique.